

---

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN UN LOT UNIQUE D'UN CHALET  
sis sur la Commune de **LA ROCHE SUR FORON** (Haute-Savoie),  
3320 Route d'Orange

---

**MISE A PRIX : 100.000 € (CENT MILLE EUROS), frais en sus**

---

Fixée au **JEUDI 07 MAI 2026 à 14 heures**, à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE (74130), au Palais de Justice de ladite ville.

---

A la requête de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie dénommée **CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE**, Société Coopérative à capital et personnel variables régie par le Livre V du Code Rural, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANNECY sous le numéro 302 958 491, dont le siège social est sis PAE Les Glaisins, 4 Avenue du Pré Félin, ANNECY-LE-VIEUX - 74985 ANNECY CEDEX 9, prise en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant pour avocat la **SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**.

**DÉSIGNATION DES BIENS** : sur la Commune de **LA ROCHE SUR FORON** (Haute-Savoie – 74800), Chez Pétachat, 3320 Route d'Orange, *un chalet à usage d'habitation d'une surface habitable totale de 64,38 m<sup>2</sup> en cours de rénovation* cadastré **section D n°894** (01a 91ca) et **n°895** (08a 77ca) comprenant :

- Pour le bâtiment principal :

\* L'étage comprend : une cuisine ouverte sur le salon,

\* Le rez-de-chaussée comprend : un dégagement, un WC, une salle d'eau, un cellier et une chambre.

- Pour l'extension :

\* L'étage comprend : une pièce à l'état brut avec combles et une terrasse,

\* Le rez-de-chaussée comprend : trois pièces à l'état brut accessible par une fenêtre.

**OCCUPATION** : aux termes du procès-verbal de description dressé le 20 janvier 2025, il est indiqué que l'un des propriétaires saisis vit actuellement seul dans les lieux.

Le tout plus amplement décrit au P.V. de description dressé par la SAS SAGE ET ASSOCIES, Commissaires de Justice au FAYET, le 20 janvier 2025 et annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 28 mars 2025 au Secrétariat-Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE sous le n°25/00505, où chacun peut en prendre connaissance.

**VISITE** : une visite sera organisée par la SELAS SAGE ET ASSOCIES le VENDREDI 24 AVRIL 2026 de 11 heures à 12 heures.

**ENCHÈRES** : en conformité de l'article R.322-40 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, les enchères ne seront reçues que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de BONNEVILLE (74), porteur d'un chèque de banque d'un montant de **10.000 €** ou d'une caution bancaire irrévocable.

**RENSEIGNEMENTS** : pour plus de renseignements, s'adresser :

- au **Cabinet de la SCP BRIFFOD-PUTHOD-CHAPPAZ**, Avocats – (Tél. 04.50.97.00.07),
- au **Greffe du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE** où le cahier des conditions de vente est déposé – (Tél. 04.50.25.48.00).

*Fait et rédigé à BONNEVILLE, le 09 mars 2026.*

SCP BRIFFOD PUTHOD CHAPPAZ